



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

air

Question orale n° 1572

Texte de la question

La pollution atmosphérique est un problème majeur dans les Bouches-du-Rhône, et, en été, la qualité de l'air est jugée médiocre voire mauvaise un jour sur deux. Il a été dénombré cent sept jours dans l'année, où les normes de l'OMS ont été dépassées et quinze pics d'ozone, qui ont déclenché des procédures de recommandations en termes de réduction de vitesse des véhicules et de limitation des arrêts de redémarrage des établissements industriels de pétrochimie. Courant juin-juillet, une campagne de grande envergure a été menée pour mesurer la concentration des polluants dans l'air. Réunis en comité de coordination régional, les trois réseaux de surveillance, Airmaraix, Airfobep et Qualitaire, en lien avec la DRIRE, ont mis leurs compétences et leurs moyens à disposition des scientifiques. Les partenaires de ce projet ont été nombreux : Météo France, l'INERl, le CNRS, l'INRA, EDF, le CNES, des écoles d'ingénieurs et des universités de France, de Suisse, d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada. Cette campagne ayant été décidée et conduite sans que les décideurs politiques locaux n'aient été associés à un moment ou à un autre, Mme Sylvie Andrieux-Bacquet demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement si l'on peut espérer qu'eux-mêmes et l'ensemble des habitants des Bouches-du-Rhône soient informés des résultats de ces importantes investigations.

Texte de la réponse

PUBLICITÉ DES CONTRÔLES DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

M. le président. Mme Sylvie Andrieux-Bacquet a présenté une question, n° 1572, ainsi rédigée :

« La pollution atmosphérique est un problème majeur dans les Bouches-du-Rhône, et, en été, la qualité de l'air est jugée médiocre voire mauvaise un jour sur deux. Il a été dénombré cent sept jours dans l'année, où les normes de l'OMS ont été dépassées et quinze pics d'ozone, qui ont déclenché des procédures de recommandations en termes de réduction de vitesse des véhicules et de limitation des arrêts de redémarrage des établissements industriels de pétrochimie. Courant juin-juillet, une campagne de grande envergure a été menée pour mesurer la concentration des polluants dans l'air. Réunis en comité de coordination régional, les trois réseaux de surveillance, Airmaraix, Airfobep et Qualitaire, en lien avec la DRIRE, ont mis leurs compétences et leurs moyens à disposition des scientifiques. Les partenaires de ce projet ont été nombreux : Météo France, l'INERl, le CNRS, l'INRA, EDF, le CNES, des écoles d'ingénieurs et des universités de France, de Suisse, d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada. Cette campagne ayant été décidée et conduite sans que les décideurs politiques locaux n'aient été associés à un moment ou à un autre, Mme Sylvie Andrieux-Bacquet demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement si l'on peut espérer qu'eux-mêmes et l'ensemble des

habitants des Bouches-du-Rhône soient informés des résultats de ces importantes investigations. »

La parole est à Mme Sylvie Andrieux-Bacquet, pour exposer sa question.

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet. Monsieur le président, madame la secrétaire d'Etat aux personnes âgées, nous allons nous arranger entre nous. (*Sourires.*) Manifestement, la pluie freine les ardeurs ! (*Sourires.*) La pollution atmosphérique est un problème majeur dans les Bouches-du-Rhône, et, en été, la qualité de l'air est jugée médiocre, voire mauvaise, un jour sur deux. Dans l'année, il a été dénombré 107 jours où les normes de l'OMS ont été dépassées et 15 pics d'ozone, qui ont déclenché des procédures de recommandations en termes de réduction de vitesse des véhicules et de limitation des arrêts de redémarrage des établissements industriels de pétrochimie.

Courant juin-juillet, une campagne de grande envergure a été menée pour mesurer la concentration des polluants dans l'air. Réunis en comité de coordination régional, les trois réseaux de surveillance, AIRMARAIX, AIRFOBEP et QUALITAIRE, en lien avec la DRIRE, ont mis leurs compétences et leurs moyens à disposition des scientifiques. Les partenaires de ce projet ont été nombreux : Météo France, le CNRS, l'INRA, EDF, des écoles d'ingénieurs et des universités de France, de Suisse, d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada...

Madame la secrétaire d'Etat, ma question est simple : cette campagne ayant été décidée et conduite sans que les décideurs politiques locaux aient été associés à un moment ou à un autre, peut-on espérer que ceux-ci et l'ensemble des habitants des Bouches-de-Rhône soient informés des résultats de ces importantes investigations ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Mme Paulette Guinchard-Kunstler, *secrétaire d'Etat aux personnes âgées*. M. Yves Cochet est actuellement en visite au salon Pollutec. Il ne peut donc vous répondre personnellement, madame la députée.

Le projet ESCOMPTE - expérience sur site pour contraindre les modèles de pollution atmosphérique et de transport d'émissions - s'inscrit dans le cadre du programme de recherche PRIMEQUAL, piloté par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le projet ESCOMPTE vise à fournir une base de données très complète sur les concentrations dans l'air, la dynamique de l'atmosphère et les émissions. Cette base de données servira notamment à évaluer les résultats des modèles de simulation de la qualité de l'air et à les améliorer.

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a soutenu ce programme à hauteur de 4,3 millions de francs pour un total de 11,9 millions de francs.

Une précampagne s'est déroulée en juin 2000 tandis que la campagne de mesures a été réalisée du 5 juin au 16 juillet 2001. Elle a mobilisé plus de 100 chercheurs français et étrangers, ainsi que les réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Les moyens utilisés comportaient deux bateaux, six avions, des camions laboratoires, des lidars, des radars. La campagne était organisée autour de périodes d'observation intensive lors des épisodes de forte pollution.

En complément de la campagne, un inventaire des émissions dans l'air est réalisé. Il consiste à calculer les émissions de polluants heure par heure, kilomètre par kilomètre, afin de pouvoir utiliser des modèles de simulation. Ce travail nécessite 5 millions de francs et plus de deux ans de travail.

Les données relatives à la précampagne réalisée en 2000 sont d'ores et déjà publiques. Le Centre européen de recherche d'Ispra envisage d'utiliser ces données dans le cadre du programme CAFE.

A partir des mesures réalisées cette année et des inventaires des émissions, les chercheurs constituent une base de données qui sera partiellement ouverte en avril 2003 pour servir à un exercice d'évaluation

des modèles, puis complètement ouverte à partir d'octobre 2003.

La campagne de mesure de la pollution atmosphérique évoquée dans votre question a été menée du 5 juin au 16 juillet 2001, dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, dans le cadre du projet ESCOMPTE. Associant plusieurs laboratoires de recherche français et étrangers, elle s'est déroulée en étroite collaboration avec les associations de surveillance de la qualité de l'air de votre région.

Le conseil régional et l'agglomération de Marseille ont participé financièrement au projet ESCOMPTE et un grand nombre de collectivités locales participent au fonctionnement des associations de surveillance de la qualité de l'air et ont été associées aux actions entreprises par ces associations de surveillance de la qualité de l'air de ce projet.

Une réunion, notamment à destination des élus de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, est prévue en mars prochain pour les informer des premiers résultats de cette campagne.

L'information du public et des médias a fait l'objet de nombreuses actions de communication. Deux conférences de presse ont été organisées à Paris et à Marseille avant le lancement de la campagne. Des points d'information pour la presse ont été organisés au cours de la campagne vingt-cinq passages télévisés ont ainsi été obtenus, dont deux au journal de vingt heures sur des chaînes nationales, la presse écrite, quant à elle, a rédigé quarante-cinq articles sur la campagne, et un site Internet a été mis en place à l'occasion de la campagne. Enfin, le 9 novembre dernier, le conseil régional a organisé une demi-journée d'information publique sur ESCOMPTE et la modélisation.

La campagne de mesure a permis de recueillir de nombreuses données qui nécessitent un travail de validation et un traitement statistique. Dès que ce travail sera achevé, les associations de surveillance de la qualité de l'air ont prévu de diffuser les résultats de la campagne ESCOMPTE.

D'ores et déjà, certains résultats ponctuels ont été communiqués et repris par la presse.

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Andrieux-Bacquet.

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet. Madame la secrétaire d'Etat, je vous remercie de cette réponse détaillée. Il n'empêche, et j'en ferai moi-même la remarque à M. Cochet, la campagne a eu lieu en juin-juillet et les élus et les habitants auraient pu espérer être informés en amont au lieu de devoir attendre le mois de mars.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1572

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6833

Réponse publiée le : 5 décembre 2001, page 8835

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 décembre 2001